|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Logo Ministère des Eaux et Forêts.jpgLogo CJ.jpg | PROJET D’APPUI A L’APPLICATION DE LA LOI SUR LA FAUNE AU GABON (AALF) | | |  |
| REPUBLIQUE GABONAISE  Ministère Des Eaux Et Forêts | |  | CONSERVATION JUSTICE GABON  Téléphone : (+241) 074 23 38 65  E-mail : luc@conservation-justice.org  Web : www.conservation-justice.org | |

SOMMAIRE

[1 Points principaux 2](#_Toc7774926)

[2 Investigations 2](#_Toc7774927)

[3 Opérations](#_Toc7774928) 2

[4 Département juridique 2-3](#_Toc7774929)

[5 Communication](#_Toc7774930) 3

[6 Relations extérieures](#_Toc7774931) 3-4

[7 Conclusion 4](#_Toc7774932)

**Rapport Mensuel mai 2020**

Conservation Justice



Union européenne

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l’Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Conservation Justice et ne reflète pas nécessairement les opinions de l’Union européenne.

# Points principaux

Depuis **le mois dernier** et le début du confinement, la situation liée à l’évolution dans notre pays de la maladie à coronavirus (Covid-19) a fortement impacté les activités, notamment avec le maintien de l’interdiction d’entrer ou de sortir du Grand Libreville. Par conséquent, les investigations n’ont été réalisées que dans le grand Libreville.

**Le 12 mai 2020**, le Directeur provincial des Eaux et Forêts à Makokou (Province de l’Ogooué-Ivindo), a informé l’ONG Conservation Justice d’une battue d’un éléphant pour légitime défense dans la zone de Somivab.

# Investigations

Indicateur:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’investigations menées | 27 |
| Investigations ayant mené à une opération | 00 |
| Nombre de trafiquants identifiés | 37 |

Compte tenu de ce contexte particulier lié à la pandémie du Coronavirus, les investigations n’ont été réalisées que dans le grand Libreville où les enquêteurs ont procédé aux renforcements du trust building avec les anciennes cibles afin de maintenir le contact. Au total, 27 missions d’investigations ont été organisées avec 37 trafiquants et braconniers majeurs identifiés.

# Opérations

Indicateur:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’opérations menées | 00 |
| Nombre de trafiquants arrêtés | 00 |

Le projet n’a enregistré aucune opération ce mois.

# Département juridique

Les juristes du projet n’ont suivi aucune affaire en ce mois de mai 2020 à cause du contexte lié ala pandémie du Coronavirus qui a limité les mouvements et les activités des tribunaux. Il y a cependant eu un entretien téléphonique avec la direction provinciale des Eaux et Forêts de la province de l’Ogooué-Ivindo ayant révélé la battue d’un éléphant par un villageois pour légitime défense. Les pointes d’ivoire ayant été remises aux Eaux et Forêts conformément à l’article 200 du code forestier.

**4.1. Suivi des affaires**

Indicateur:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’affaires suivies | 00 |
| Nombre de condamnations | 00 |
| Affaires enregistrées | 00 |
| Nombre de prévenus | 00 |

Aucune nouvelle affaire n’a eu lieu ce mois de mai 2020.

**4.2. Visites de prison**

Indicateur:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de visites effectuées | 00 |
| Nombre de détenus rencontrés | 00 |

Aucune visite de prison n’a été effectuée en ce mois de mai 2020.

# Communication

Indicateur:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de pièces publiées | 09 |
| Télévision | 01 |
| Internet | 07 |
| Presse écrite | 00 |
| Radio | 01 |

Pour ce mois de mai, le projet a produit 9 pièces médiatiques, portant sur le trafic du pangolin, dont 7 ont été publiées sur internet, 1 à la radio et 1 à la télévision.

Les articles sont disponibles sur plusieurs médias et notamment sur le site Internet, la page Facebook et la chaine YouTube du projet.

Website: [http://www.conservation-justice.org/CJ/](about:blank)

Facebook:[https://www.facebook.com/Conservation-Justice-163892326976793/](about:blank)

YouTube: [https://www.youtube.com/user/ConservationJustice](about:blank)

# Relations extérieures

**Indicateur:**

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de rencontres | 13 |
| Suivi de l’accord de collaboration | 13 |
| Collaboration sur affaires | 00 |

Quelques autorités administratives et judiciaires ont été rencontrées à Libreville par les juristes à savoir: Le Directeur Général Adjoint des forêts, le Directeur des études du ministère Eaux et Forêts, le Directeur du commerce des produits cynégétiques. Il y a également eu une rencontre avec le Procureur de la République près le tribunal de première instance de Libreville du tribunal spécial en charges des affaires forestières et fauniques. Aussi, dans le projet de mener une opération d’interpellation d’un trafiquant d’écailles de pangolin, il y a également eu une rencontre avec le commandant de la police judiciaire de l’antenne de la province de l’Estuaire pour la mise à disposition de ses éléments pour ce faire. L’ opération a malheureusement avorté.

Cependant, il y a eu également de nombreux entretiens téléphoniques de maintien et de renforcement de la collaboration en ce mois de mai 2020. Ainsi, il y a eu entre autres un entretien téléphonique avec le Commandant de brigade des Eaux et Forêts et le Directeur provincial de Makokou, avec le Commandant de la police judiciaire de l’antenne de Mouila, les chefs de cantonnement des Eaux et Forêts de Moanda, Booué et Mandji nouvellement nommés.

# Conclusion

Au cours de ce mois de mai 2020, le projet AALF n’a initié aucune mission d’investigation à l’intérieur du pays en raison des mesures restrictives prises par le gouvernement, notamment l’interdiction de la circulation inter urbaine sur l’ensemble du territoire national sauf autorisation spéciale. Toutefois, les investigateurs ont pu maintenir le contact et renforcé le trust building avec certaines cibles à l’intérieur du pays en possessions des produits pour les prochaines opérations.

Il y a eu cependant plusieurs entretiens téléphoniques avec les autorités administratives provinciales de Libreville, Moanda, Booué, Makokou et Lambaréné et Mandji ainsi que cinq rencontres avec le procureur de Libreville, le commandant de la police judicaire, le Directeur Général Adjoint des forêts, le Directeur des études du ministère des Eaux et Forêts et le Directeur du commerce des produits cynégétiques.